

Charte RSE

SOCIAL - « Participer au changement à notre hauteur »

Chez ICG, nous croyons en l'égalité des chances et au bien-être au travail. Pour nous, cela passe par :

- Favoriser la parité femme-homme dans nos recrutements et garantir une rémunération égale à qualification et expériences égales, sans distinction de genre, d'origine, de milieu social ou d'orientation sexuelle ;
- Garantir des règles souples de télétravail afin d'assurer un bon équilibre de vie professionnelle et personnelle, et respecter le droit à la déconnexion des collaborateurs ICG ;
- Permettre le développement des collaborateurs au travers de projets personnels, dans le respect des règles du travail.

ENVIRONNEMENTAL - « Faire sa part »

Les enjeux liés à la crise climatique doivent être compris et pris en compte par tous. Comme le dit Pierre Rabhi, dans la *Légende du Colibri*, chacun doit prendre sa part, à sa hauteur. Pour nous, cela passe par :

- Sensibiliser les salariés aux pratiques écoresponsables : achat de papier recyclé, prévention du gaspillage de papier, incitation à utiliser une gourde pour limiter le plastique ;
- Favoriser les déplacements à zéro impact environnemental ;
- Optimiser l'impact carbone du système d'informations d'ICG : avoir un site internet à basse consommation et un parc informatique en cloud.

ETHIQUE - « Placer l'humain au centre »

Nous n'imaginons pas notre métier de consultant comme déconnecté d'une certaine déontologie. C'est pourquoi, nous souhaitons :

- Être respectueux, intègre, humble envers les collaborateurs d'ICG et nos clients ;
- Respecter la confidentialité de toutes les données échangées avec les clients et les collaborateurs ;
- Collaborer avec des clients à fort impact social.

Le 11/10/2021, à Paris

Antoine Isambert,

CEO d'ICG

